

UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS DE TOURS
UFR DES SCIENCES ET TECHNIQUES
PARC DE GRANDMONT - 37200 TOURS

Le Directeur de l'UFR

FB/Secrét/N°263/2015

à

Affaire suivie par Fabienne Bouchaud

e-mail : fabienne.bouchaud@univ-tours.fr

Mesdames et Messieurs
Les Directeurs de Départements et
Laboratoires
Mesdames et Messieurs
les Secrétaires de Départements et
Laboratoires

POUR INFORMATION ET POUR AFFICHAGE

➤ Compte-rendu du conseil de l'UFR du jeudi 08 octobre 2015 approuvé par le conseil de l'UFR du jeudi 12 novembre 2015.

Tours, le 13 novembre 2015

P/Le Directeur,

La Responsable Administrative



Fadila TROUVÉ



Parc de Grandmont
37200 TOURS
Tél 02-47-36-70-30
Fax 02-47-36-70-40
www.ufrsciences@univ-tours.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR

DU JEUDI 08 OCTOBRE 2015

PRESENTS : Mme ACIER – M. AMMOR – Mme ANOUTI — MM. BARBARIN-COSTES – BARRANGER – Mmes BARREIRA – BOUCHAUD – M. DEPLOBIN – Mme DEVERS – M. FABBRI Mmes FOUCAT – GROSBOIS – LECUREUIL – M. LEMAN – Mme MONTIGNY – MM. PICHON – PUJOL – SORET – Mme SUPPO

PROCURATIONS : Mme AUGÉ-GUILLOU à Mme SUPPO – Mme BOUCHOU-MARKHOFF à Mme MONTIGNY – Mme DALLET-CHOISY à M. LEMAN – Mme DELARUE à M. BARBARIN-COSTES – Mme DUITTOZ à Mme ANOUTI – M. MARTIN à Mme ACIER – M. PEIGNE à M. FABBRI – M. PEINEAU à Mme GROSBOIS – M. PICHON à M. LEMAN à partir de 16 heures – M. VANDIER à M. AMMOR

INVITES : M. MOYSE – Mme PEROL

1) Approbation du compte-rendu du conseil de l'UFR du jeudi 10 septembre 2015

Jean Fabbri demande aux membres du conseil si des remarques sont à apporter au compte-rendu du conseil de l'UFR du jeudi 10 septembre 2015. Aucune modification demandée.

Par ailleurs, le conseil se laisse le temps de la réflexion concernant les autres formes de publicité données à ses décisions et à ses débats.

Adopté à l'unanimité

Les représentants étudiants souhaitent la mise en place d'un groupe de travail concernant les événements se déroulant sur le Campus Grandmont. Ils font part d'un manque d'informations pratiques sur les flyers distribués par l'université. Ils proposent de mettre en place, via les nouveaux moyens de communication (Facebook), la création d'événements avec l'accord de l'UFR.

Jean Fabbri rappelle que l'UFR a fait de nombreux efforts notamment pour être à l'écoute des étudiants et faire en sorte de les aider dans leurs démarches pour la vie du campus.

Jean Fabbri présente un nouveau membre nommé au titre de représentant des organisations professionnelles en la personne de Monsieur Stéphane Deplobin de l'Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire.

2) Élection Assesseur étudiant

Jean Fabbri demande aux étudiants présents s'il y a des candidatures.

Louise Foucat se porte candidate pour être l'assesseur étudiant.

Angelina Acier est candidate pour être membre du bureau de l'UFR Sciences et Techniques.

Adopté à l'unanimité

3) Compléments budgétaires

Sylvie Perol présente aux membres du conseil un complément de budget 2015 sur les projets d'investissements pédagogiques et le déménagement de l'équipe TLVI. Ce projet a été discuté et approuvé avec les directeurs de départements lors d'une réunion le 21 septembre 2015.

Vidéoprojecteurs installés salles L0040 et L0050 : 6 000 euros

Biochimie : 1 000 euros

Biologie Animale : 7 000 euros

Chimie : 6 400 euros

Physiologie animale : 4 700 euros

Physique : 9 600 euros

Neurosciences : 14 535 euros

Opération TLVI : 10 000 euros

Ce complément de budget représente un montant total de 59 235 euros.

Pour la Chimie, le département hésite entre une réparation ou un renouvellement de matériel infra rouge (laser de plus de 10 ans), indispensable pour la tenue de TP. Le conseil exprime sa préférence pour un renouvellement qui dépendra du financement obtenu avec la participation des 2 laboratoires utilisant aussi ce matériel.

Adopté à l'unanimité

4) Bilan 2014-2015 Diplômes

Jean Fabbri présente aux membres du conseil les résultats de l'année universitaire 2014-2015.

L'UFR a délivré 520 diplômes dont 257 licences, 69 licences pro et 194 masters.

Globalement, le pourcentage de réussite est bon. Ce pourcentage pourrait encore être plus élevé si on ne prenait pas en compte les étudiants qui rendent copie blanche.

5) Effectifs dans nos filières en septembre 2015, moyens alloués et conséquences

Jean Fabbri présente un comparatif des effectifs au 05 octobre 2015.

L'UFR ne peut que se féliciter de l'augmentation importante à savoir 337 étudiants de plus que l'année dernière à la même date.

Jean Fabbri précise que tous les enseignements du 1^{er} semestre ont été mis en place. A ce jour, et malgré une dotation en heures complémentaires augmentée de 1 000 heures, il manque 2 000 heures pour le 2^{ème} semestre soit près de 10% de la charge pédagogique.

Jean Fabbri demande qu'un nouveau point soit fait le 15 novembre afin d'avoir au plus près l'effectif réellement présent dans les cours et TD.

Jean Fabbri propose un texte qui modélise le surcroît de charges et de recettes pour garantir le fonctionnement pédagogique du second semestre (voir annexe).

Jean Fabbri met au vote le texte présentant les besoins et le dispositif de financement.

Adopté à l'unanimité

6) Postes (suite au CA du 28 septembre)

Jean Fabbri précise aux membres du conseil que toutes les demandes de postes enseignants et enseignants-chercheurs sur les postes vacants ont été validées par le conseil d'administration du 28 septembre 2015.

Vous trouverez ci-dessous les postes pour rappel :

- 1) MC 36 Géosciences /GEHCO
- 2) MC 66 Physiologie végétale Bio ingénierie/BBV EA2106
- 3) PR 29 Physique Théorique/ LMPT
- 4) PRCE/PRAG Anglais (retraite DB)
- 5) PRCE/PRAG Anglais (ex PRAG SVT)
- 6) MC 66/69 Sensoriel DPA
- 7) MC 67 Écologie physique / IRBI (bio statistiques – écologie)

Fadila Trouvé informe que les demandes de postes BIATSS n'ont pas encore été présentées en conseil d'administration.

7) Missions Erasmus

Pour rappel un premier classement avait été fait lors du conseil du 10 septembre 2015 à savoir : en 1 Aurélien Lacoste et en 2 Marc Soret.

Jean Fabbri présente 3 nouvelles demandes d'enseignants pour partir à l'étranger dans le cadre de missions Erasmus.

La demande de Marlène GOUBAULT pour partir à BIELEFELD en Allemagne pour une collaboration entre l'équipe de Biologie Evolutive de Bielefeld et celle d'Ecologie Comportementale et Physiologie de l'IRBI, et des enseignements aux niveaux Master et L3.

La demande de Cécile GROSBOIS pour partir à OLOMOUC en République Tchèque pour une mise en place des échanges des étudiants de M2 pour les stages de fin d'études, et des enseignements en M1 et M2.

La demande de Nouredine MOHAMMEDI pour partir à SOUTHAMPTON en Angleterre pour des collaborations scientifiques et des enseignements de niveau Master 2.

Jean Fabbri propose le classement suivant : en 3 Marlène GOUBAULT, en 4 Cécile GROSBOIS et en 5 Nouredine MOHAMMEDI.

Adopté à l'unanimité

8) Questions diverses

- Une demande de subvention du laboratoire PCM2E est demandée pour la participation d'étudiants au colloque « Groupe Français d'Etudes des composés d'Insertion » (GFECI2016). Ce colloque sera organisé à Tours en mars 2016.

Le conseil propose une subvention de 300 € pour soutenir l'inscription d'un étudiant.

Adopté à l'unanimité

- Meriem Anouti intervient concernant la suspension du départ du CEA sur le site de Monts. L'UFR se réjouit pour le moment du maintien du CEA sur ce site.

Stéphane Deplobin précise aux membres du conseil qu'une expertise a été demandée par le Président de la République pour l'avenir du site de Monts du CEA.

- Bénédicte Montigny informe le conseil de la tenue du Salon de l'Etudiant le 07 novembre 2015 à l'Espace Malraux de Joué-lès-Tours de 10h à 18h. L'entrée est payante. L'UFR a déjà obtenu 300 invitations pour les étudiants.
- Sébastien Barranger alerte les membres du conseil sur le problème de signalétique entre le Campus Grandmont et le Lycée Grandmont.

Le 23 octobre 2015

Le Directeur,

Jean FABBRI



Annexe du conseil de l'UFR Sciences et Techniques du jeudi 08 octobre 2015

Le conseil de l'UFR sciences et techniques de l'université de Tours se réjouit de l'augmentation importante (+ 337 à la date du 4 octobre) du nombre d'étudiants dans la quasi-totalité de ses filières scientifiques de licence et de master en cette rentrée universitaire 2015.

Il félicite les étudiants pour ce choix d'études et remercie l'ensemble des enseignants-chercheurs, enseignants, personnels techniques et administratifs pour la mise en place des meilleures conditions d'accueil (changement de service et d'emplois du temps, surcharge dans les aspects matériel des TP,...). Les conditions d'enseignement en conformité avec les maquettes habilitées des diplômés ont pu être assurées pour le premier semestre.

Malgré une dotation horaire complémentaire augmentée de 1000h, allouée par les services centraux de l'université, il manque aujourd'hui environ 2000h pour garantir le respect des programmes pédagogiques et des conditions de sécurité dans les TP au second semestre. Ces 2000 heures représentent environ 10% de la charge pédagogique du second semestre. Ainsi alors que nos effectifs augmentent de plus de 13%, nos moyens en heures d'enseignement ne progresseraient que de 2,5%. Les besoins évalués au plus juste- en particulier la structure pédagogique du second semestre sera fondée sur les seuls effectifs des présents au 15 novembre- par la direction de l'UFR requièrent une augmentation de 7,5%. Celle-ci est nécessaire et possible.

Le conseil de l'UFR appelle la direction de l'université et le ministère de l'enseignement supérieur à prendre la mesure de l'importante opportunité pour l'établissement comme pour la nation d'assurer la réussite de ce rebond dans les orientations vers les formations universitaires scientifiques.

Les besoins immédiats pour l'année universitaire 2015-2016, évalués de manière réalistes en HC et heures de vacation (100 000euros) et en consommation de produits à usage pédagogique (solvants, réactifs, cultures...) indispensables pour des travaux pratiques scientifiques (20 000 euros), peuvent être couverts par des ressources disponibles.

En effet, l'inscription de près de 300 étudiants supplémentaires en licence (même avec une part importante (40%) de boursiers non toujours compensée par l'Etat), idem pour la cinquantaine d'étudiants supplémentaires en master a généré des recettes nouvelles : 40 000 euros¹. En outre au moins 200 étudiants de CPGE s'inscriront pour la première fois dans notre UFR, soit 22 000 euros (avec la même proportion de boursiers).

Le départ à la retraite d'un Professeur de classe exceptionnelle non remplacé plus de 6 mois produit une économie de dépense salariale de 50 000 euros au moins. Enfin l'Etat devrait assurer au moins la compensation financière des bourses à hauteur de 20% (la moitié de ce qui est dû !) soit 25000 euros environ.

Le conseil valide ce dispositif de financement (ou tout autre équivalent dans ses effets) afin de pouvoir programmer la totalité des heures d'enseignement du second semestre. Le conseil ne conçoit pas d'autre voie dans l'intérêt des étudiants.

A défaut il serait contraint lors de sa prochaine réunion à réduire d'environ 10% l'ensemble des volumes horaires enseignés au second semestre soit par étalement de cette diminution sur le semestre, soit par amputation de la dernière semaine d'enseignement.

Pour les années à venir le conseil estime que la tendance se confirmera (avec la poussée démographique avérée des générations 2000) et souligne que des emplois pérennes seront indispensables.

Unanimité (28 votants) le 8 octobre 2015

A remettre au président de l'université de Tours, aux élus des conseils centraux de l'université, à Mme le recteur de l'académie, au secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche

¹ 290x0,6x184+54x0,6x254